



PRÉFET DE LA RÉGION
NORD - PAS-DE-CALAIS

Lille, le 13 mars 2012

Communiqué de presse

QUALITE DE L'AIR DU NORD – PAS-DE-CALAIS CHACUN DOIT AGIR POUR LA SANTE DES CITOYENS



Dominique Bur, préfet de la région Nord - Pas-de-Calais, a réuni, ce 13 mars 2012, les représentants des communautés urbaines et d'agglomération, des maires des grandes villes, des présidents de pays et des chambres de commerce et d'industrie pour dresser un état des lieux de la qualité de l'air en région et préparer le lancement de l'élaboration d'un Plan régional de Protection de l'Atmosphère (PPA) destiné à améliorer la qualité de l'air dans le Nord - Pas-de-Calais.

La région se caractérise en effet par une présence élevée et chronique de particules fines dans l'air ambiant induisant des effets nocifs sur la santé humaine et les écosystèmes.

La pollution par les poussières résulte de nos activités quotidiennes (chauffage domestique, transports, industrie, agriculture, activités tertiaires) et des pollutions en provenance d'autres régions et pays qui peuvent être transportées sur de grandes distances.

Des actions en faveur de la qualité de l'air ont d'ores et déjà été engagées ces dernières années.

- Le Schéma Régional Climat Air Energie, en cours d'approbation par l'Etat et le Conseil régional a dressé un état des lieux des sources de pollution et fixera prochainement les orientations régionales en faveur de la qualité de l'air. Il vaudra d'ailleurs Plan Régional pour la Qualité de l'Air.
- Les collectivités se sont engagées. Les documents de planification urbains intègrent de plus en plus la sensibilité de la qualité de l'air.
- Les préfets du Nord et du Pas-de-Calais viennent de réviser à la baisse les seuils d'information et d'alerte des populations en cas de pics de pollution par les poussières.
- L'élaboration d'un Plan de Protection de l'Atmosphère à l'échelle de la région Nord - Pas-de-Calais définissant les modalités de réduction des émissions régionales de polluants constituera l'étape suivante. Les travaux débuteront en avril prochain dans l'objectif d'approuver le PPA Nord - Pas-de-Calais à l'été 2013.

Le préfet a appelé l'ensemble des acteurs à continuer à se mobiliser. L'adhésion de tous à l'élaboration du plan est indispensable pour améliorer la situation de la région.

L'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) estime que les poussières fines conduisent à 42 000 morts prématurées en France. Les personnes souffrant de problèmes respiratoires ou cardiovasculaires, mais également les personnes âgées et les jeunes enfants, sont parmi les plus fragiles.

Christine Diéval,
Responsable du service communication
Marie-Pierre Rousseaux
Service milieux et ressources naturelles

03 20 13 48 76
06 76 80 02 56
03 20 40 54 76

christine.dieval@developpement-durable.gouv.fr
marie-pierre.rousseau@developpement-durable.gouv.fr